

706

Vendredi 19 mars 1948.

Commission nationale suisse pour
la collaboration avec l'UNESCO,

Département politique. Proposition du 13 mars 1948.

En date du 27 février, le Conseil fédéral a décidé de constituer un comité d'étude et une commission consultative chargés d'examiner de quelle manière il conviendra d'associer les milieux culturels suisses aux travaux de l'UNESCO et il a désigné les personnalités qui seront appelées à en faire partie.

Par lettre du 24 février, l'"Arbeitsgemeinschaft Frau und Demokratie" a exprimé le désir que Mlle Ida Somazzi soit invitée à devenir membre de la commission consultative.

Mlle Somazzi a été un membre actif de la commission suisse de coopération intellectuelle. Elle fait partie du comité de l'association suisse pour les Nations Unies et elle préside la "Studienkommission für Frauenfragen der UNO und der UNESCO", qui a été constituée l'année dernière par l'"Arbeitsgemeinschaft Frau und Demokratie".

Mlle Somazzi pourrait apporter une contribution très utile aux travaux du comité d'étude et de la commission consultative.

En outre, il conviendrait d'inviter les présidents des commissions des affaires étrangères des Chambres aux réunions du comité d'étude et de la commission consultative.

C'est pourquoi le département politique propose et le Conseil Suisse, qui est membre de la Commission consultative, a officiellement aux travaux de la Commission consultative, a décidé :

- a) D'ajouter Mlle Somazzi à la liste des membres du comité d'étude et de la commission consultative;
- b) d'autoriser le département politique à inviter les présidents des commissions des affaires étrangères des Chambres aux réunions du comité d'étude et de la commission consultative.

Extrait du procès-verbal au département politique, en trois exemplaires, pour exécution, au département des finances et des douanes et au département de l'intérieur, pour leur information.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Ch. Oser